

L'appropriation territoriale des leviers de développement

Cercle de créativité : Les leviers financiers régionaux :
potentiels et limites

Par Gilles Bergeron,
professeur UQAC

L'appropriation territoriale des leviers financiers régionaux,

ça

veut dire quoi?

C'est la recherche, dans l'intérêt du développement de la région, d'une plus grande maîtrise, par les acteurs régionaux des décisions qui sont prises par les organismes financiers qui interviennent dans le financement des entreprises ou des projets collectifs à caractère régional.

La recherche d'une plus grande maîtrise sur :

- la propriété,
- les orientations stratégiques,
- les décisions d'investissement,
- le développement d'expertise et de ressources humaines,
- la création de nouveaux leviers.

Première piste de réflexion: la recherche d'une plus grande synergie entre les fonds existants

Bref rappel de l'historique et de la situation actuelle

4 cas de figure

- 1 – les organismes de financement à caractère public avec gestion centralisée ou décentralisée;
 - la participation des acteurs et décideurs régionaux est plus ou moins importante selon la nature du processus de décentralisation;
 - MDEI, DEC, SGF, SOQUIP, SOQUEM, SOGEFOR, BDF, Innovatech, les CLD, les CADC, la CRÉ
- 2 – les antennes régionales d'organismes nationaux privés;
 - la participation des acteurs et décideurs régionaux est plus ou moins importante selon la nature des décisions prises;
 - fonds de la FTQ, fonds de la CSN, fonds Desjardins, Solides;
- 3 – les organismes régionaux;
 - la propriété, les orientations stratégiques, les décisions d'investissements, les ressources humaines sont sous le contrôle d'acteurs et décideurs régionaux;
 - SODEQ, Amish, Pluricapital, FIERS, Micro-crédit
- 4 – les fonds privés nationaux;
 - aucune maîtrise régionale

Brève analyse

- Des sources de financement nombreuses et variées;
- Une maîtrise régionale plus ou moins grande;
- Une compétition saine;
- Une expertise fragmentée ;
- Une plus grande collaboration possible;
- Un secteur négligé : les entreprises en démarrage.

Ma proposition : la création d'une conférence régionale des directeurs de fonds pour établir un plan de collaboration entre l'ensemble de ces organismes.

Des sujets d'intérêt commun :

- les facteurs de succès des PME de la région;
- le défi de la croissance pour les entreprises moyennes;
- l'information et la compréhension des marchés étrangers.

Deuxième piste de réflexion : un vrai plan Marshall pour la relance du développement de la région.

Argumentaire

- 1 – la région est une région ressource dans laquelle l'innovation technologique permet de produire de plus en plus avec de moins en moins de travailleurs;
 - de 1980 à 2003, baisse de 34% des emplois(-3 155) directs chez Alcan dans la région et augmentation de 91% de la production 400 000t,m,
Gilles Bergeron, revue organisations et territoires, printemps-été 2005
- 2 – la région produit de l'énergie hydro-électrique dont le prix augmente rapidement, ce qui permettrait d'augmenter les redevances sur cette ressource;
 - les avantages de production privée pour 2 000MW en 2003 pour Alcan se situent entre 369 et 490 millions par an, alors que les redevances versées au gouvernement du Québec sont de 32.5 millions par an.
Gilles Bergeron, revue organisations et territoires, printemps-été 2005
- 3 – malgré les efforts pour le développement des PME et la diversification économique, la région est en perte de vitesse sur le plan économique, ce qui se traduit par un taux d'activité plus faible, un revenu disponible plus faible et une diminution de la population régionale;
 - taux d'activité (août 08): 58.7% région vs 65.5% Québec;
 - revenu disponible per capita (août 08) : 22 397\$ vs 24 386\$;
 - solde migratoire 06-07 : -1 744h. vs 22 000h.
- 4 – de nouveaux outils doivent être mis en place et une augmentation et redistribution des redevances sur l'énergie produite en région doit être consacrée à cette fin.

Ma proposition : la création d'un fonds de reconversion de l'économie régionale;

- à caractère public;
- avec gouvernance autonome dont les membres sont nommés par la CRÉ;
- avec un revenu de 50 millions par an, en provenance des redevances sur l'énergie hydro électrique;

avec deux volets

2-1 - un fonds de financement pour le démarrage d'entreprises;

- qui se consacre exclusivement au démarrage d'entreprises qui innovent dans la région;
- qui développe une expertise appropriée dans l'accompagnement des entrepreneurs;

2-2 - un fonds de financement pour des projets régionaux, à caractère collectif, qui créent des externalités positives pour les entreprises et les acteurs économiques régionaux et qui favorise l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux secteurs.

Une proposition orpheline qui cherche un parrain :

- bref rappel des travaux du sommet de 95 et de la cérémonie d'enterrement;
- bref rappel du sommet des régions de 2002;
- bref rappel du plan Marshall de 2006;
- bref rappel des stratégies de l'Alcan, de l'Hydro, du gouvernement provincial;
- bref rappel de l'absence de gouvernement régional

Appel à une gouvernance régionale stratégique.